

Fiche signalétique

Date d'émission : 29-juil.-2021

Date de révision : 05-août-2021

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Thermofix

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BT-002-CA-FR

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour usage industriel

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

Bosch Thermotechnology Corp.
50 Wentworth Ave.
Londonderry, NH 03053
Phone: 1-800-283-3787

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici
Numéro d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide visqueux État physique Liquide

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Sodium Hydroxide	1310-73-2	1-5	-	-
Quartz	14808-60-7	1-5	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS provoquer la déglutition chez une personne inconsciente.

Contact avec les yeux

Laver abondamment à l'eau douce et propre pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. En cas de rougeur, de douleur ou de déficience visuelle, consultez un ophtalmologiste.

Contact avec la peau

Enlevez les vêtements contaminés et lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou un nettoyant reconnu. Attention à tout résidu de produit entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, etc. Si la zone contaminée est étendue et/ou s'il y a des lésions cutanées, il faut consulter un médecin ou transférer le patient à l'hôpital.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion Ne rien donner au patient par voie orale. En cas d'ingestion, si la quantité est faible (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche à l'eau et consulter un médecin. Gardez la personne exposée au repos. Ne forcez pas à vomir. Consulter immédiatement un médecin en lui montrant l'étiquette. En cas d'ingestion accidentelle, appeler un médecin pour savoir si une observation et des soins hospitaliers seront nécessaires. Afficher l'étiquette.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Pulvérisation ou brouillard d'eau. Mousse. Poudres polyvalentes. poudre BC. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau.

Dangers particuliers associés au produit chimique Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Contenir et contrôler les fuites ou les déversements avec des matériaux absorbants non combustibles tels que du sable, de la terre, de la vermiculite, de la terre de diatomées dans des fûts pour l'élimination des déchets. Empêcher tout matériau de pénétrer dans les drains ou les cours d'eau. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé. Enlever et laver les vêtements et chaussures contaminés avant réutilisation. Assurez-vous qu'il y a une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Manipuler dans des zones bien ventilées. Empêcher l'accès par du personnel non autorisé. Respecter les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de sécurité industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux avec ce mélange. Les colis qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et stockés en position verticale. Ne pas fumer, manger ou boire dans les zones où le mélange est utilisé.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Le sol doit être imperméable et former un bassin collecteur afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au-delà de cette zone. Toujours conserver dans un emballage fait d'un matériau identique à l'original.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Sodium Hydroxide 1310-73-2	Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	CEV: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez des protections oculaires conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquide.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection adaptés en cas de contact cutané prolongé ou répété. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.

Considérations générales sur l'hygiène

Utiliser un équipement de protection individuelle propre et bien entretenu. Rangez les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, loin de la zone de travail. Ne jamais manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide visqueux
Couleur	Non déterminé
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide-Non applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV (%)	Non déterminé	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Lorsqu'il est exposé à des températures élevées, le mélange peut libérer des produits de décomposition dangereux, tels que du monoxyde et du dioxyde de carbone, des fumées et de l'oxyde d'azote.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	13,000.0000
ETAmél (cutané)	54,000.00

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Hydroxide 1310-73-2	= 325 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Sodium Hydroxide 1310-73-2	-	45.4: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	-	-

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Sodium Hydroxide	X	X	X	X	X	X	X	X
Quartz	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Instabilité Non déterminé	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 05-août-2021

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique